

**REGLEMENT DU VIDE BIBLIOTHEQUE  
DU DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024**

1- La Commission Culture de la Mairie de Réalmont organise, dans le cadre de la Fête du Livre, un Vide Bibliothèque **ouvert uniquement aux particuliers** le DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024 de 10h à 18h à la salle polyvalente basse.

2- Les inscriptions se font auprès du secrétariat de la Mairie de Réalmont dans la limite des places disponibles avant le vendredi 20 septembre.

3- Les exposants s'engagent à ne mettre à la vente que des livres d'occasion, destinés à un public familial.

4- **L'emplacement est gratuit.** Pour garantir la réservation il sera demandé à chaque exposant un chèque de caution de 50€ à l'ordre du Trésor Public, à remettre avec le bulletin d'inscription. Ce chèque sera restitué à l'issue de la manifestation après 18h (heure de fin de la manifestation)

5- Chaque exposant aura à sa disposition un emplacement muni d'une table (plateau sur tréteaux) et d'une chaise qui seront mis en place avant la manifestation. A son arrivée, chaque participant se présentera aux organisateurs et se verra attribuer par eux, un emplacement.

Il n'y aura pas de modification de placement possible.

6- L'installation des participants se fera entre 08h30 et 09h45. Au-delà de cet horaire il n'y aura plus d'installation possible. Le vide bibliothèque se terminera à 18h et le rangement s'effectuera après 18h.

7- Les véhicules ne sont pas autorisés dans la salle.

8- Chaque participant est tenu de rendre son emplacement propre et débarrassé de tout déchet (des containers de tri seront à disposition).

9- L'inscription au vide bibliothèque vaut acceptation de ce règlement.

**MAIRIE DE REALMONT COMMISSION CULTURE  
ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-BIBLIOTHEQUE  
Dimanche 29 septembre 2024 à REALMONT**

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom .....

Né(e) le .....Département : ..... Ville : .....

Adresse : .....

CP ..... Ville .....

Tél. ....Email : .....

Titulaire de la pièce d'identité N° .....

Délivrée le .....

Déclare sur l'honneur :

ne pas être commerçant (e)

ne vendre que des LIVRES personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce) destinés à un public familial

ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à ..... le ..... Signature

**Ci-joint chèque de caution de 50€ à l'ordre du Trésor Public pour garantir ma réservation d'un emplacement d'une longueur de ..... mètres.**

Attestation et chèque devant être remis à la Mairie de Réalmont

Dimanche 29 Septembre 2024  
SALLE POLYVALENTE

# FÊTE DU LIVRE RÉALMONT

Entrée  
Gratuite



Dédicace auteurs 10h/12h & 14h/18h  
Vide bibliothèque 10h/18h

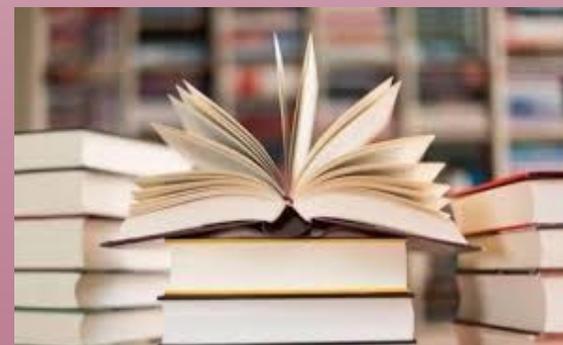


REALMONT

DIMANCHE 29 septembre 2024

VIDE BIBLIOTHEQUE

Salle polyvalente basse  
de 10h à 18h



Renseignements et inscriptions  
à la mairie

3 rue de l'hôtel de ville  
81120 Réalmont



05-63-79-25-80

[culture@realmont.fr](mailto:culture@realmont.fr)

